



## **Pass'ton BAFA**

### **Une aide pour devenir animateur en Centre de loisirs**

**Saint-Flour Communauté propose un dispositif pour faciliter l'accès au BAFA et au métier d'animateur en centre de loisirs, en partenariat avec la MSA (Mutualité Sociale Agricole). Accessible dès 16 ans, Pass'ton BAFA permet aux jeunes de bénéficier d'une aide de 350 euros en complément des dispositifs existants et d'exercer au sein d'un des 6 accueils de loisirs communautaires.**



contact

## Rachel BRUN

Coordinatrice de la politique éducative et sociale de Saint-Flour Communauté

Adresse

07 88 20 30 12

[r.brun@saintflourco.fr](mailto:r.brun@saintflourco.fr)

## Quel objectif ?

Pass'ton BAFA a pour objectif de faciliter l'accès à la formation BAFA, de mieux faire connaître le métier d'animateur en centre de loisirs et d'encourager les candidatures.

## Pour qui et sous quelles conditions ?

**Pass'ton BAFA bénéficie à tous les jeunes de 16 ans et plus résidant sur le territoire** qui s'engagent à suivre la formation et valider leur BAFA, effectuer leur stage dans un accueil de loisirs communautaire et y travailler à l'issue de la formation d'approfondissement. Ce financement est proposé en complément des aides de droit commun.

## Quelle aide financière ?

Pass'ton BAFA propose :

1- une participation aux frais éligibles de la formation BAFA - formation initiale et formation d'approfondissement ;

2- une aide de 350 € par bénéficiaire (250 € de l'intercommunalité et 100 € de la Mutualité Sociale Agricole) versée ainsi :

- **100 €** à l'issue de la formation initiale
- **100 €** à l'issue du stage pratique réalisé dans un des 6 accueils de loisirs de Saint-Flour Communauté
- **150 €** à l'issue des 8 semaines effectuées en tant qu'animateur dans un accueil de loisirs communautaire.

**Ainsi, chacun est gagnant ! le jeune qui acquiert une formation à moindre frais, est assuré d'être embauché l'été suivant et bénéficie d'une aide financière, mais aussi l'intercommunalité qui facilite la formation, dispose de candidats pour faire fonctionner ses centres de loisirs et propose aux familles un service d'accueil de leurs enfants durant les vacances attractif, qualitatif et répondant aux critères d'encadrement.**

**Vous souhaitez devenir animateur en Centre de loisirs ?**

[Tout savoir sur le dispositif Pass'ton BAFA](#)